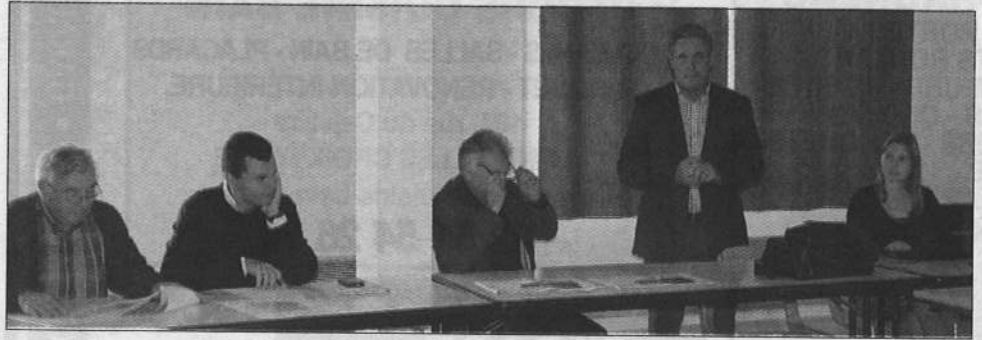


NOTRE-DAME DE MONTS

Inventaire des zones humides

0,32% de zones humides sur 300 ha



Raoul Grondin (debout) a rappélé les principes de cet inventaire.

Gwenhael Baccon chargée de mission des zones humides à l'association pour le développement du bassin-versant de la Baie de Bourgneuf (ADBVB) a présenté l'inventaire des zones humides sur la commune devant près de 35 personnes. Raoul Grondin, maire, Jean-Luc Milcent, adjoint et Arnaud Thibaud, adjoint au directeur des services, étaient également présents.

"Cet inventaire a été réalisé

selon la méthodologie du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Baie de Bourgneuf" explique Gwenhael Baccon. "Les zones humides sont caractérisées selon le type d'habitats et classées selon quatre caractéristiques, des moins fonctionnelles présentant un intérêt biologique moindre en classe 1 aux zones plus fonctionnelles présentant un intérêt biologique fort en classe 4".

300 ha ont été prospectés sur toute la commune et seulement 0,97 ha sont considérés comme zones humides, "soit 0,32%, et de classe 2. Le marais non prospecté est de 1351 ha, soit 65% de la surface communale". Raoul Grondin approuve ce rapport, affirmant que "c'est une bonne nouvelle pour le plan local d'urbanisme, s'il y a peu de zones humides".

Le prochain conseil municipal devrait évoquer ce rapport.